

CONTEXTE GÉNÉRAL

Parmi les actualités de la semaine nous noterons l'annonce par la commission européenne le 22 avril de mesures exceptionnelles de soutien aux marchés concernant les filières intégrées dans l'OCM.

Ces mesures visent à juguler les distorsions mais également à faire face aux risques encourus par les marchés agricoles. Ces annonces politiques devraient être suivies d'ici fin avril par des actes législatifs.

Cette annonce comprend 3 outils :

L'aide au stockage privé pour les produits laitiers (poudre, beurre et fromages) et la viande (bovine, ovine et caprine). Ces mesures ont pour but de temporairement retirer des produits du marché pour une période minimum de 2-3 mois à maximum 5-6 mois (selon les produits). L'objectif est de provoquer une baisse de l'offre sur les marchés pour un rééquilibrage de ces mêmes marchés à long terme. Il faut cependant noter que si la mesure est confirmée, seuls les volumes qui seront stockés après acceptation de la mesure seront pris en compte.

Les flexibilités pour les programmes de soutien aux marchés : la proposition de la Commission devrait introduire une flexibilité dans la mise en œuvre des programmes de soutien aux marchés pour le vin, les fruits et légumes, l'huile d'olive, l'apiculture et le programme lait, fruits et légumes dans les écoles. Cela permettrait de réorienter les priorités de financement vers de mesures de gestion de crise pour ces secteurs.

L'activation de l'article 222 de l'OCM unique pour les produits laitiers. La mesure pourrait également être étendue aux secteurs de la pomme de terre et de l'horticulture. Pour rappel, l'article 222 de l'OCM unique offre la possibilité aux OP et interprofessions reconnues au niveau européen de déroger à certaines règles de concurrence afin de prendre des mesures d'auto-organisation du marché (stabilisation). Cette mesure devrait permettre au secteur laitier d'être autorisé à planifier sa production. Les secteurs de la pomme de terre et de l'horticulture seront autorisés à retirer des produits du marché. Le stockage par des opérateurs privés sera également possible. Ces mesures seront valables pour une période de maximum 6 mois.

PANORAMA DES FILIÈRES

VOLAILLE



Les ventes globales de la filière sont en baisse de 7%.

Il semblerait que les ventes en GMS se tassent légèrement en semaine 17. Depuis le début de la crise les hypermarchés souffrent, les supermarchés et petits magasins ont une activité soutenue alors que les drives enregistrent une hausse d'activité de 30%. En filière volaille, les professionnels saluent la mise en avant des « petites filières » par la distribution, et envisagent la mise en place d'actions collectives « petites espèces » dans les prochaines semaines. Le canard pourrait notamment être ciblé.

Avec des importations intra-européennes soutenues sur les marchés libres, la filière craint en revanche un impact sur le prix de la volaille. L'Anvol poursuit l'évaluation des pertes et des coûts de stockage.

La filière continue de se mobiliser pour faire en sorte que la volaille intègre les propositions de la commission européenne et que la seule réponse ne soit pas exclusivement la baisse des mises en place.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE



La bio semble une valeur refuge pour les consommateurs dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons.

L'évolution des ventes de produits par semaine comparée à 2019 sont supérieures en bio par rapport au conventionnel et se sont amplifiées au passage au stade 2 du COVID 19. Fin mars, la différence semble revenir au niveau pré-pandémie

Les ventes de produits bio ont plus augmenté que celle des produits conventionnels, notamment dans les commerces de proximité et les drives avec une croissance de près de 75%. Cette augmentation s'est également faite sentir dans les supermarchés avec une croissance proche de 50%

Quel que soit le produit concerné, la bio a une évolution des ventes en valeur (%) plus dynamique que le conventionnel pour les semaines 12 et 13 de 2020. Les croissances les plus fortes portent sur les produits de première nécessité tels que la farine, les pâtes, le sucre puis le riz et les conserves de légumes.

Certains départements voient une évolution des ventes de produits bio supérieurs à 25% pour ces semaines 12 et 13 de 2020. Les Pyrénées-Atlantiques, ont vu la vente de produits bio progresser de 20 à 25% en moyenne.

PALMIPÈDES



La situation se situe malheureusement dans la continuité des semaines précédentes avec des reports des mises en place, une augmentation des vides sanitaires, les ventes en berne pour la majorité des coopératives et leurs filiales. Les stocks continuent de progresser, aucune amélioration ne se profile au moins jusqu'à l'ouverture de la restauration hors domicile. Les prochains mois s'annoncent très difficiles pour les éleveurs et l'ensemble de la filière.

AGRITOURISME



Une enquête vient d'être lancée par la Chambre Régionale d'Agriculture pour estimer les conséquences de l'épidémie de Coronavirus sur l'activité Agritourisme : fermeture d'établissement, perte de CA, mesures activées...

Chaque établissement (ferme auberge, gîte, ferme pédagogique..) est en passe d'être rappelé par l'équipe ERAF : proposition de mesures de trésorerie et/ou d'accompagnement plus techniques selon les cas.

CIRCUITS COURTS



1) Drive : Les Drive de la Chambre d'agriculture se poursuivent ; les producteurs sont très satisfaits du chiffre d'affaires réalisé avec ce nouveau débouché, de nouveaux producteurs rejoignent le dispositif cette semaine.

Les clients "réclament" des légumes mais malgré une information faite par la Chambre, aucun producteur n'a souhaité se joindre au Drive, les maraîchers ont déjà leurs propres débouchés qui leur permettent d'écouler leurs produits.

2) Marché des Producteurs de Pays : beaucoup d'incertitudes sur leur tenue cet été ; l'équipe circuits-courts réfléchit à une autre façon de proposer ces MPP avec la possibilité de proposer un drive avec des Kits "Apéro", "Barbecue", "repas de famille" sans cuisson sur place, tout serait fourni pour re-créeer ce moment convivial chez soi : viande sous-vide, légumes préparés, desserts, boisson... 2 ou 3 scénarii seront présentés à la Commission MPP qui devra statuer avant une présentation de ces MPP "alternatifs" aux communes.

FILIÈRE OVINE



Avec une semaine 17 à 591 caissettes d'agneaux de lait des Pyrénées commercialisées dont 199 sur Bordeaux, le nombre de caissettes commercialisées depuis le début de la crise via cette initiative inédite atteint près de 2 200 agneaux. Le site de vente en ligne www.boutique.agneaudelaitdespyrenees.com reste ouvert, la prochaine et sans doute dernière livraison devrait concerner les départements 64 et 40 les 8 et 9 mai prochains.

Quant à la production laitière, malgré une baisse de production sur les 10 premiers jours d'avril qui devrait se poursuivre sur la seconde décennie, la laiterie Savencia par un courrier adressé aux éleveurs le 20 demande aux éleveurs de poursuivre « l'effort de modération des volumes jusqu'à la fin de la campagne ».

TRAÇABILITÉ IPG



Les échanges de courrier avec les éleveurs sont facilités depuis cette semaine par une reprise d'activité de la poste de 4 jours (mardi à vendredi) par semaine au lieu de 3 les semaines précédentes.

Par ailleurs, 2 800 éleveurs bovins ont été destinataires d'un SMS pour leur rappeler la date butoir du 15 mai concernant la télédéclaration des aides bovines ABA, ABL et veaux sous la mère (VSLM).

MARAÎCHAGE ET HORTICULTURE



Pour l'horticulture, l'autorisation de la vente de fleurs permet de poursuivre une grande activité avec, cependant pour les producteurs les plus importants (vente en gros) les contraintes particulières de livraison avec obligation de livrer les magasins avant 12h, obligent à affréter le double de véhicules pour satisfaire la demande. De plus, même si les marchés passent par les centrales d'achat, certains magasins restent fermés d'où une baisse du nombre de points de livraison et des tournées plus importantes en nombre de km.

Actuellement les libre-service agricoles et jardinerie ont des difficultés à être approvisionnés, il y a un manque de production pour satisfaire la demande. Cette situation étant la résultante d'une vente importante sur un temps réduit et l'obligation pour les producteurs de jeter une série qui manque aujourd'hui. Il va y avoir un creux dans l'approvisionnement pour les 2, 3 semaines à venir. Les producteurs en vente directe doivent aussi faire face à cette forte demande.

Concernant le maraîchage, les solutions de ventes directes et drive permettent de compenser la fermeture de certains marchés et des débouchés restauration hors domicile, les productions de printemps commencent à arriver.

FILIÈRE LAIT DE VACHE



Alors que la filière française atteint le pic de collecte ce mois d'avril, que les ventes en poids fixe en GMS enregistrent de fortes hausses depuis le 23 mars dernier, celles-ci ne permettent pas de compenser la baisse d'activité à l'export de 25% et la fermeture de la Restauration HorsFoyer. Le cours du beurre a perdu 410€/t en 4 semaines, celui de la poudre de lait écrémé a chuté de 800 €/t depuis début février dont 400€/t sur les 4 dernières semaines. Cela devrait conduire à une baisse du prix du lait et les mois à venir s'annoncent difficiles avec la récession économique mondiale redoutée.

Alors que Sodiaal et Savencia ont d'ores-et-déjà appelé les éleveurs à écriéter le pic de production, il semblerait aujourd'hui que Danone, pourtant sur des produits de grande consommation, appelle également ses OP à baisser les volumes de livraison sur mai et juin par crainte d'une baisse de consommation au moment du déconfinement.

FILIÈRE VIANDE BOVINE



Les achats de viande bovine en GMS et en boucherie traditionnelle restent globalement dynamiques en particulier pour ce qui concerne la viande hachée. Les abattages de veau de boucherie semblent en revanche marquer le pas tant en volume qu'en prix, en 4 semaines sa cotation a baissé de 59 centimes. Il semblerait aussi qu'un certain stock de jeunes bovins viande en retard d'abattage se soit constitué jusqu'en semaine 16, la filière sera vigilante sur la capacité à écouler ces animaux. A l'export, alors que la demande en vif de l'Italie est toujours dynamique, la situation espagnole « reste dégradée notamment pour les veaux laitiers ».

Localement, même si le marché de la vache grasse en label ou autre démarche semble tenir en termes de débouchés et prix, celui concernant les « vaches de seconde coupe » plus âgées et non label souffre tant au niveau de la demande que des prix.

La demande Italienne en brotard reste dynamique mais la disponibilité locale est limitée.

Enfin concernant le veau sous la mère les prix se maintiennent et le marché pourrait même absorber des veaux de qualité supérieure. En revanche la mise à l'herbe entraîne une évolution de la qualité du lait qui se répercute sur la qualité des veaux mis en marché.

Le dernier comité de pilotage sur la tuberculose a permis de faire un point sur l'avancée de la prophylaxie, 90% a été réalisée mais les conditions de contact liées au Covid entraîne des reports de fin de prophylaxie de 2 à 3 mois.

Concernant la tuberculose, sont annoncés 242 élevages en suspicion sur prophylaxie et 54 suspicions fortes. Le nombre d'élevages en suspicion est en baisse de 30 % (source DDPP).



La production de vin dans les principaux pays de l'hémisphère Sud est en repli de 5,47%, selon la première estimation de l'Organisation internationale de la vigne et du vin, publiée le 23 avril par son directeur général Pau Roca.

La profession aux côtés des organisations de la filière vitivinicole, demande la mise en place d'une distillation de crise pour faire face aux impacts de la crise sanitaire et considère que Bruxelles n'apporte pas la réponse souhaitée en termes de mesures et de moyens pour accompagner la filière vitivinicole pourtant durement impactée depuis plusieurs mois

Au niveau départemental, la conjoncture viticole reste très difficile.

Vendredi dernier, la commission viticole de la Chambre d'agriculture a réuni l'ensemble des représentants des 3 principales appellations pour traiter de la conjoncture actuelle et des mesures proposées par l'Etat et la Région...

En Iroulégu, 300 familles de salariés et vigneron sont impactées. La baisse de CA pour avril est estimée à 90 %. La coopérative estime une perte de plus de 1 Million d'€.

Pour Madiran, on note une baisse de plus de 40 % des sorties. Et un fort recul de la part de marché des AOC.

Sur Jurançon, on note une baisse qui atteint même les 90% pour avril chez les indépendants. Les vins à bas prix ont tendance à prendre la place des AOC. La grande distribution n'achète et ne vend que du bas de gamme.

A la mévente actuelle s'ajoute le risque de paiements décalés qui risquent de ne pas se faire et d'impayés (clients qui ne pourront pas reprendre et qui ne seront pas solvables).

GRANDES CULTURES



Les écarts entre les marchés céréaliers et oléagineux se poursuivent.

La Russie devrait atteindre le quota d'exportation de céréales fixé au 1^{er} avril dès la mi-mai, alors que la mesure devait s'étirer jusqu'au terme de la campagne donc pour fin juin. Les disponibilités en céréales sur le marché mondial vont continuer de se tendre avec le manque de disponibilités du blé origine Mer Noire.

La cotation du blé se stabilise à 190-195 €/tonne, et les exportations françaises vers les pays tiers continuent de fortement progresser, même si le mois d'avril devrait confirmer un ralentissement du rythme des expéditions. L'apparition d'acteurs importants comme l'Egypte (180 000 tonnes achetées à la France rien que sur la semaine du 13 au 19 avril) et la Chine (plus d'un million de tonnes origine France importés depuis le début de la campagne) renforcent la demande déjà très forte des clients traditionnels tels que l'Algérie et le Maroc. Le prix des oléagineux continuent inlassablement de chuter, même pour le soja alors que la demande des pays importateurs est forte. Enfin, les inquiétudes grandissent pour la filière sucrière alors que dans le même niveau de prix de l'éthanol (cotations USA), directement corrélé à celui du pétrole, est le plus bas de ces quinze dernières années (à environ 3,62 \$/litre). (Source : APCA)

Sur le premier trimestre 2020, Le port de La Rochelle a chargé 20 % de plus que l'an dernier sur la même période. La Chine et l'Arabie saoudite sont les principales destinations depuis le début de l'année. Sur 2020, les chargements pourraient atteindre 3 millions de tonnes, contre 2,2 Mt en 2019 (+ 36%).

Le maïs a retrouvé un peu de hauteur ces derniers jours autour de 150-160 €/t. La graine profite en outre d'un regain d'intérêt notable de l'alimentation animale espagnole et bretonne.

Les stocks ukrainiens sont par ailleurs retombés à leur plus bas niveau depuis quatre ans (7,7 Mt) en raison d'exports extrêmement dynamiques depuis le début de la campagne. Le pays enregistre en effet un rythme de chargement record (21,5 Mt) bien supérieur à l'an dernier (19,9 Mt).

La tendance reste toutefois bloquée sur de bas niveaux en raison de la crise qui traverse actuellement l'industrie des biocarburants. La production américaine d'éthanol est d'ailleurs tombée à un nouveau plancher historique la semaine passée, à 570 000 barils par jour. Le stock US a à l'inverse atteint un nouveau record à 27,47 millions de barils. Le krach historique du pétrole lundi dernier risque en outre d'accroître encore davantage la crise traversée par cette industrie.

FranceAgriMer revoit à la baisse de 88 Kt la consommation de maïs du fait d'une baisse de la production d'éthanol (-55 Kt) et de réajustements sur les chiffres d'exports vers l'UE (-33 Kt). En conséquence, les stocks de report de la campagne 2019/20 augmentent

Les marchés de l'alimentation animale sont inquiets : confinement et hausse de la demande en blé (farine...), chute de l'éthanol donc baisse des cours de maïs, chute du biodiésel donc manque de tourteaux de colza chez les tritrateurs saturés en huile, tensions aux frontières de l'UE (Serbie, Ukraine...). Mais aucune rupture majeure n'est à signaler dans les chaînes d'approvisionnement. La chaîne d'approvisionnement en alimentation animale tient le choc, même si des inquiétudes quant aux modalités de "dé confinement" (passages transfrontaliers) demeurent.

SOLUTIONS, ADAPTATIONS DES SERVICES

CIRCUITS COURTS

Approvisionnement en produits locaux

Les possibilités locales sont nombreuses et très diversifiées, le site de la Chambre d'agriculture recense les circuits possibles en magasins de producteurs, marchés, Amap, drive à la rubrique Manger local, manger fermier

<https://pa.chambre-agriculture.fr/gestion-de-lentreprise/covid-19-informations-et-consignes/mangez-local-mangez-fermier/>

Drive de la Chambre d'Agriculture

Livraison Mercredi 6 Mai : commande avant lundi 4 Mai 22H00

Produits proposés : charcuterie & salaisons de porc noir, vins, fromages, plats cuisinés, poulet entier et canard frais et en conserve.

Livraison Jeudi 7 Mai : commande avant mardi 6 Mai 22H00

Produits proposés : Yaourts, viande de porc Kintoa, fromages et bières agricoles.

<https://pa.chambre-agriculture.fr/gestion-de-lentreprise/covid-19-informations-et-consignes/mangez-local-mangez-fermier/drives-fermiers-ephemeres/>

ENQUÊTE FROMAGÈRE FERMIÈRE

Face à la crise sans précédent qui touche la production fromagère fermière, la chambre d'agriculture a lancé une enquête auprès des producteurs fermiers des filières laitières ovines, bovines et caprines. Celle-ci vise à faire une première évaluation des conséquences de la crise et à identifier les producteurs ayant besoin d'accompagnement. 329 éleveurs ont d'ores-et-déjà été destinataires du questionnaire par mail, une centaine seront sollicités par sms.

BESOINS SPÉCIFIQUES, PROBLÈMES RENCONTRÉS EN AGRICULTURE

Le formulaire destiné aux producteurs en circuits courts est élargi à l'ensemble des agriculteurs du département qui peuvent remplir en ligne le questionnaire conçu à cet effet, ils seront contactés par la Chambre d'agriculture

<https://pa.chambre-agriculture.fr/gestion-de-lentreprise/covid-19-informations-et-consignes/recensement-de-vos-difficultes/>

RAPPEL DES MESURES DE SÉCURITÉ

En ce qui concerne les travaux agricoles, la chambre d'agriculture, la FDCUMA, la MSA ont mis en ligne des fiches techniques qui récapitulent l'ensemble des mesures de sécurité et les gestes barrière :

<https://pa.chambre-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/chantiers-de-tonte/>

<https://sudaquitaine.msa.fr/lfy/sst>

<http://www.bearn-landes-paysbasque.cuma.fr/sites/default/files/covid-19.pdf>

CONTINUITÉ DES SERVICES DE LA CA64

Les salariés de la Chambre d'agriculture assurent leurs missions et conseils en télétravail.

Les procédures liées aux enregistrements CFE sont au maximum dématérialisées. Vous pouvez joindre J-Claude ALBERT au 05 59 80 69 81 ou par mail jc.albert@pa.chambagri.fr

Identification et traçabilité des animaux : Prendre contact avec le service dédié par téléphone 05 59 80 70 11 ou par mail identification@pa.chambagri.fr

PAC dossiers 2020 : Accompagnement assuré depuis le 15 avril 2020 à distance par les Conseillers de la Chambre d'agriculture. Les délais de dépôt pour les demandes d'aides PAC ont été prolongés jusqu'au 15 Juin. Les délais pour les demandes d'aides animales restent inchangés au 15 Mai.

Prendre RDV téléphonique au 09 69 32 81 47

ERAF (Ensemble Pour La Relance des Agriculteurs Fragilisés) : le numéro vert 0 800 62 00 69 permet en cette période de difficultés suite au Covid-19, aux agriculteurs de se signaler pour les difficultés de trésorerie rencontrées

RAPPEL DES AIDES ET MESURES EXCEPTIONNELLES

Les mesures nationales de soutien concernent :

- Des délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts) : en savoir plus.
- Dans les situations les plus difficiles, des remises d'impôts directs pouvant être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes
- Le report du paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité pour les plus petites entreprises en difficulté
- Une aide défiscalisée du fonds de solidarité de 1 500 € pour les plus petites entreprises, les indépendants et les microentreprises
- La mobilisation de l'Etat à hauteur de 300 milliards d'euros et de Bpifrance pour garantir des lignes de trésorerie bancaires dont les entreprises pourraient avoir besoin à cause de l'épidémie
- Un soutien de l'Etat et de la Banque de France (médiation du crédit) pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires
- Le maintien de l'emploi dans les entreprises par le dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé
- L'appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs par le Médiateur des entreprises
- La reconnaissance par l'Etat et les collectivités locales du Coronavirus comme un cas de force majeure pour leurs marchés publics. En conséquence, pour tous les marchés publics d'Etat et des collectivités locales, les pénalités de retards ne seront pas appliquées.

<https://pa.chambre-agriculture.fr/gestion-de-lentreprise/covid-19-informations-et-consignes/les-mesures-de-soutien-aux-entreprises-agricoles/>